

Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros  
A R R E T E

Portant interdiction de circulation/passage  
des 2 roues & piétons  
au niveau du tunnel reliant  
la rue de Park Ar chr'a à la rue de Balaneyer  
du 23/12/2025 au 31/1/2026

Le Maire de Saint Quay Perros

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande des services techniques de Saint-Quay-Perros, en date du 23/12/2025

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, dans le cadre de travaux de réfection de sol entrepris par les services techniques de Saint-Quay-Perros, il est nécessaire d'interdire la circulation des 2 roues et le passage des piétons, au niveau du tunnel situé sous la RD 788, reliant la rue de Park ar Chr'a à la rue de Balaneyer, du 23/12/2025 au 31/01/2026

A R R E T E

**Article 1 :** Dans le cadre de de travaux de réfection de sol entrepris par les services techniques de Saint-Quay-Perros, il est nécessaire d'interdire la circulation des 2 roues et le passage des piétons, au niveau du tunnel situé sous la RD 788, reliant la rue de Park ar Chr'a à la rue de Balaneyer, du 23/12/2025 au 31/01/2026

**Article 2 :** Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation & de passage, sera mise en place par les services techniques de la commune de Saint-Quay-Perros, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 23 décembre 2025

**Article 4 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- Les services techniques de la commune de Saint-Quay-Perros

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 23 décembre 2025

**LE BOZEC Marcel**  
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 23 décembre 2025





22700 SAINT-QUAY-PERROS  
Le culture à l'étape pas de la mer

Perros-Quilès



mairie

